



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

ressources

Question écrite n° 74410

Texte de la question

M. Bernard Perrut attire l'attention de Mme la ministre de la décentralisation et de la fonction publique sur la loi de programmation des finances publiques pour les années 2014 à 2019, qui a prévu une baisse des dotations budgétaires versées par l'État aux collectivités territoriales de l'ordre de 3,7 milliards d'euros par an sur trois ans. Il faut encore ajouter une augmentation continue du prélèvement opéré au titre du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales, passant de 150 millions d'euros en 2012 à 780 millions d'euros en 2015. Dans la mesure où les conséquences pour l'investissement des collectivités locales qui représentaient 70 % des investissements publics en 2013, vont être très importantes, il lui demande si elle entend publier chaque année, un rapport détaillant l'impact de ces prélèvements sur les communes.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74410

Rubrique : Collectivités territoriales

Ministère interrogé : Décentralisation et fonction publique

Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 février 2015](#), page 1266

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)